

# NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

## Compte Financier Unique 2025

### Mairie de BUELLAS

#### *NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU CFU 2025- BUDGET TRANSITION ENERGETIQUE*

Aux termes des dispositions de l'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La présentation prévue au précédent alinéa de l'exercice prévu à l'article L. 2312-1, la note explicative de synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte administratif, conformément à l'article L. 2121-12, sont mis en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, après l'adoption par le conseil municipal des délibérations auxquelles ils se rapportent et dans des conditions prévues par décret en Conseil d'Etat. »

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, unité budgétaire, universalité, sincérité, spécialité et équilibre. Le « cycle » budgétaire est le suivant : budget primitif, Budget supplémentaire, décision(s) modificative(s), compte administratif. Le compte financier unique présente, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget par le maire. Il retrace les opérations de toute nature réalisées au cours de l'année.

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A</b>

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	240 876,86	185 025,37	425 902,23
	Recettes réalisées (1)	B	14 247,42	34 445,76	48 693,18
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	335 350,00	243 550,00	578 900,00
	Dépenses réalisées (1)	E	13 996,15	16 333,49	30 329,64
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	251,27	18 112,27	18 363,54
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	94 473,14	58 524,63	152 997,77
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	94 724,41	76 636,90	171 361,31
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	94 724,41	76 636,90	171 361,31

## **1. Section de Fonctionnement**

### **1.1 Recettes de fonctionnement**

Elles concernent uniquement la production des panneaux photovoltaïques installés sur le gymnase.

### **1.2 Dépenses de fonctionnement**

Les principales dépenses sont les suivantes, prestations de services, études, fluides, entretien et réparations, assurances, nettoyage, fournitures...

## **2. Section investissement**

Elle est composée du remboursement de la dette.

Fait à Buellas,  
Le 28 avril 2026

Le Maire,  
Nathalie AZNAR